

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 JUIN 2012

Présents : MM. MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, MAILLET, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Anne-Marie ANCHEN
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Yves TOURAINE	à	Marie-Lyse GASTON
	Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Fabien REICHERT	à	Bernard UTHURRY
	André LABARTHE	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET

Excusés : André BERNOS, Anne-Marie BARRERE, Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, David LAMPLE, Gérard LEPRETRE, Elisabeth SALTHUN-LASSALLE, Robert BAREILLE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Elisabeth LE CHANONY, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 120627-15-AID

FONDS DE CONCOURS : EXAMEN DE LA 1^{ère} SESSION 2012

M. MINJUZAN indique que par délibérations des 30 juin et 12 octobre 2010, le Conseil Communautaire a précisé les conditions de mise en place du Fonds de Concours aux communes et notamment les conditions d'éligibilité, d'examen par le Bureau, les critères préférentiels et le financement.

Deux sessions de remise de dossiers sont prévues, au 15 janvier et au 15 juillet.

Pour la 1^{ère} session 2012, 1 seul dossier a été déposé par la commune de Poey d'Oloron et jugé recevable par nos services.

De plus, le dossier présenté à la 1^{ère} session 2011 par la commune d'Asasp-Arros a été quelque peu modifié (nature et montant des travaux) ce qui induit un complément de fonds de concours de 500.00 €. L'enveloppe globale de l'année 2011 n'est pas dépassée.

Le Bureau, dans ses séances des 8 février et 19 avril derniers, a validé ces dossiers.

COMMUNE	NATURE	MONTANT TRAVAUX	PART COMMUNALE	AIDE FDC
ANNEE 2011				
ASASP-ARROS	Amélioration des conditions d'accueil de la salle de réception des clubs de rugby et basket-ball	58 000.00 €	24 500.00 €	24 500.00 €
ANNEE 2012				
POEY D'OLORON	Amélioration de la salle communale	150 500.00 €	35 325.00 €	25 000.00 €

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTÉ** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à poursuivre les démarches administratives

Ainsi délibéré à OOLORON STE MARIE, ledit jour 27 juin 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT